

Pour un budget équilibré en trois étapes



1

Calculez vos revenus

Calculez toutes vos sources de revenus, comme vos chèques de paye, vos prestations gouvernementales, les pensions alimentaires pour conjoint ou pour enfant et les revenus de location. Considérez les revenus variables, tels que les commissions et les pourboires, comme des revenus supplémentaires. Tenez-en compte dans votre budget, mais pas pour payer vos dépenses ordinaires.

2

Calculez vos dépenses et vos paiements

Calculez toutes vos dépenses mensuelles.

- **Dépenses fixes** – Les factures qui sont les mêmes tous les mois, comme vos paiements hypothécaires et ceux pour votre voiture.
- **Dépenses variables** – Les dépenses qui peuvent varier tous les mois, comme celles relatives à l'épicerie et aux loisirs.
- **Dépenses occasionnelles** – Les dépenses occasionnelles, comme celles associées à votre plaque d'immatriculation ou votre facture d'impôt foncier.
- **Remboursement des dettes** – Payez vos dettes en priorité, en versant plus que le paiement minimum requis. Vous vous débarrasserez plus rapidement de votre dette et vous payerez moins d'intérêts.
- **Économies** – Rémunérez-vous en premier, en mettant de l'argent de côté avant de faire des dépenses. Considérez cette dépense comme une facture. Vous commencerez ainsi à vous bâtir un fonds d'urgence qui vous aidera à payer toute dépense imprévue. Comme point de départ, mettez 10 % de votre salaire de côté.

3

Calculez le tout

Soustrayez vos dépenses mensuelles de vos revenus mensuels. Votre budget est équilibré lorsque vos revenus sont égaux à vos dépenses. Si vos dépenses sont supérieures à vos revenus, réexaminez votre budget et réduisez vos dépenses.



Revenus	Montant prévu	Montant réel
Paye mensuelle (après taxes)		
Pension alimentaire pour conjoint et/ou pour enfants		
Autre revenu		
TOTAL		
Différence (+/-)		



Contributions à l'épargne	Montant prévu	Montant réel
Épargnes personnelles		
REER		
REEE		
CELI		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		



Dépenses de logement	Montant prévu	Montant réel
Hypothèque/loyer		
Taxes foncières		
Assurance habitation/logement		
Charges de copropriété		
Électricité		
Chauffage		
Eaux/eaux d'égout		
Téléphone		
Télévision		
Internet		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		



Dépenses personnelles	Montant prévu	Montant réel
Épicerie		
Téléphone cellulaire		
Loisirs		
Cadeaux		
Vêtements		
Charité et œuvres de bienfaisance		
Vacances		
Service de blanchissage		
Soins personnels		
Mobilier		
Frais bancaires		
Dentiste		
Optométriste		
Médicaments		
Frais de garde d'enfants		
Cotisations d'école		
Dépenses pour les repas des enfants		
Fournitures scolaires des enfants		
Activités parascolaires des enfants		
Argent de poche des enfants		
Autre		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		



Paiement dettes/prêts	Montant prévu	Montant réel
Carte de crédit		
Marge de crédit/prêt		
Frais juridiques		
Pension alimentaire pour conjoint et/ou pour enfants à payer		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		



Dépenses de transport	Montant prévu	Montant réel
Remboursement prêt automobile		
Assurance auto		
Essence		
Frais de stationnement		
Frais de transport public		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		



Solde	Début du mois	Fin du mois
Compte chèques		
Compte épargne		
REER		
REEE		
Carte de crédit		
Marge de crédit/prêt		
Autre		
Autre		



Additionner	Montant prévu	Montant réel	Différence (+/-)
Total revenu mensuel			
Total dépenses mensuelles			
Différence (+/-)			

Votre budget comprend également un tableau dans lequel figure, à titre indicatif, le pourcentage de votre revenu à allouer à certaines catégories de dépenses (logement, transport, dépenses personnelles, remboursement des emprunts, épargne, etc.). Dans ce même tableau, vous pouvez ensuite inscrire le montant réel dépensé et ainsi déterminer là où il a lieu de réduire les dépenses ou de dépenser davantage, selon le cas.

Quel montant devrais-je prévoir au budget?

Quelles dépenses puis-je réduire?

Catégorie	Montant dépensé	÷	Mon revenu	=	Mon %	% du revenu recommandé
 Logement		÷		=		35 %
 Dettes		÷		=		15 %
 Épargne		÷		=		10 %
 Dépenses personnelles		÷		=		25 %
 Transports		÷		=		15 %
 Total		÷		=		100 %

Conseils sur le budget

Prenez conscience de vos habitudes de dépenses – Si vous ne savez pas avec certitude combien vous dépensez dans une catégorie donnée, faites une estimation réaliste en vous basant sur vos états de compte, vos reçus et vos relevés de carte de crédit.

Soyez minutieux – Tenez compte de toutes vos dépenses. Même les plus petites peuvent s'accumuler au cours d'un mois! Comparez vos dépenses réelles à votre budget. Vous pourrez ainsi repérer plus facilement les catégories où vous avez sous-estimé ou surestimé vos dépenses.

Adaptez votre budget – Les habitudes de dépenses et les revenus peuvent changer en cours d'année. Soyez flexible et adaptez votre budget à votre situation financière.

Planifiez – Tenez compte des dépenses occasionnelles ou annuelles dans votre budget mensuel. Calculez le total de vos dépenses occasionnelles annuelles et divisez-le par 12. Mettez l'argent de côté dans un compte distinct afin de ne pas le dépenser avant d'en avoir besoin.

Établissez un compte d'épargne automatique – Assurez-vous qu'une partie de votre salaire soit automatiquement versée dans un compte d'épargne chaque fois que vous recevez votre paye, afin que vous ne soyez pas tenté de dépenser excessivement.



par la Commission des services financiers
et des services aux consommateurs
du Nouveau-Brunswick

L'information contenue dans cette brochure est fournie à titre strictement informatif. La Commission n'offre pas de conseils d'ordre financier ou juridique, ni ne recommande aucun de ces produits et services en particulier.

**Établissez
un budget qui
tient compte de
vos valeurs.**



Conseils pour économiser de l'argent

- Établissez un calendrier de paiements ou de virements automatiques pour éviter les frais de retard.
- Optez pour les forfaits regroupés et négociez de meilleurs tarifs. Annulez les services ou les abonnements dont vous ne vous servez pas.
- Dressez une liste avant d'aller faire vos courses, et respectez-la.
- À l'épicerie, comparez le coût des articles à l'aide du prix unitaire.
- Apportez votre dîner au bureau.
- Modérez vos activités de loisirs les plus onéreuses, comme les sorties au cinéma et au restaurant. Renseignez-vous auprès du bureau du tourisme pour découvrir les activités offertes gratuitement dans votre région.
- Soyez écolo! Éteignez la lumière quand vous quittez une pièce, et faites vérifier votre résidence pour la rendre plus économe en énergie.